

Samedi 16 octobre 2010 à 21:34



Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

Par *Thierry Brun*

Sevriena, une nouvelle société d'assurance spécialisée dans la retraite par capitalisation, créée par Guillaume Sarkozy, entend bien profiter de la réforme des retraites. Histoire d'une opportune naissance destinée à rafler un juteux pactole compris en 40 et 110 milliards d'euros.

« Je garantirai la pérennité du régime de retraite... Je ne changerai pas le régime par répartition (...) par un régime où chacun épargnerait de son côté... Il faudra que tout soit mis sur la table : l'âge de la retraite, la durée de cotisation et la pénibilité. La seule piste que je ferme tout de suite, c'est celle de la diminution des pensions... La réforme des retraites concernera tout le monde... Les pensions sont trop basses... » Nicolas Sarkozy sur TF1 le 25 janvier 2010.

Nicolas Sarkozy veut-il vraiment de sauver le régime de retraite par répartition ? Plusieurs faits récents contredisent cette profession de foi présidentielle. Nicolas Sarkozy est arc-bouté sur le projet de loi réformant les retraites pour d'autres raisons : la future loi contient quelques articles destinés à booster la retraite par capitalisation [1] au détriment de l'actuel système par répartition. Du sur mesure pour les banques et sociétés d'assurance, en particulier Malakoff Médéric qui n'existe que depuis 2008 et est devenu dès sa création le premier groupe paritaire de protection sociale en France, avec plus de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Ce groupe dirigé par Guillaume Sarkozy, frère du chef de l'État, a le vent en poupe et a misé gros sur l'adoption de la réforme des retraites. Car il a récemment créé avec la Caisse nationale de prévoyance (CNP Assurances), premier assureur de personnes en France avec un chiffre d'affaires de 31,5 milliards d'euros en 2007, une société d'assurance du nom de **Sevriena** dont le destin programmé consiste à développer massivement la retraite par capitalisation. Cette société a déjà prévu une forte croissance de ses résultats : un document confidentiel (voir plus bas) estime le potentiel de création de valeur de cette entreprise à 634 millions d'euros dans 10 ans et à 1,2 milliards dans 20 ans.

Peu de citoyens en seront informés : les principales banques et sociétés d'assurance guettent avec impatience l'adoption définitive du projet de réforme des retraites, notamment parce qu'il contient un dispositif que Nicolas Sarkozy et le gouvernement se gardent bien d'ébruiter. En effet, si l'on examine attentivement le texte de la réforme, les préoccupations réelles de Nicolas Sarkozy sont très éloignées du sauvetage de l'actuel système de retraite. Les dernières pages du projet de réforme des retraites adoptés le 15 septembre à l'Assemblée nationale contiennent un « titre V » entièrement consacré à la retraite par capitalisation, comme nous l'écrivions dans **Politis** (numéro du jeudi 23 septembre 2010 [<http://www.politis.fr/L-autre-sale-coup-de-la-reforme,11582.html>]).

Certes, ce n'est pas le cœur de la réforme, mais cette partie du projet de loi, nommée : « Mesures relatives à l'épargne retraite », décline une série de mesures dans un article 32 de cinq pages, qui va profondément modifier la réglementation de la retraite par capitalisation, jurent les spécialistes de l'épargne retraite. Pour les assureurs et les banques, un grand pas est désormais franchi : **cet article 32 permettra de dynamiser le système de retraite par répartition**, un souhait depuis longtemps exprimé par le groupe mutualiste Malakoff Médéric du frère de Nicolas Sarkozy.

Pendant la procédure parlementaire accélérée, qui a débuté en juin 2010 par l'audition d'Eric Woerth à l'Assemblée nationale, dans un parfait timing, Malakoff Médéric a lancé avec la Caisse nationale de prévoyance (CNP) la nouvelle société d'assurance Sevriena.

« Guillaume Sarkozy a engagé son entreprise dans une politique visant à en faire un acteur majeur de la retraite complémentaire privée. Et il a trouvé des alliés autrement plus puissants que lui, en l'occurrence la Caisse des dépôts et consignations (CDC), le bras armé financier de l'Etat, et sa filiale la Caisse nationale de prévoyance (CNP).

Ensemble, tous ces partenaires vont créer, le 1er janvier prochain, une société commune qui rêve de rafler une bonne part du marché qui se profile », a rappelé récemment Médiapart ([ici \[http://www.mediapart.fr/journal/france/121010/retraite-la-joint-venture-des-freres-sarkozy-contre-les-regimes-par-repartitio\]](http://www.mediapart.fr/journal/france/121010/retraite-la-joint-venture-des-freres-sarkozy-contre-les-regimes-par-repartitio)).

En clair, la réforme est un formidable outil qui conduira à « l'asphyxie financière des grands régimes par répartition » et sera donc « propice à l'éclosion de ces grands fonds de pension qui n'étaient pas encore parvenus à s'acclimater en France, à quelques rares exceptions près ».

D'ores et déjà sur les rangs, le groupe Malakoff Médéric a pris une longueur d'avance. Réunie à Paris le lundi 21 juin 2010, écrit Emmanuel Cogos, directeur adjoint du développement de l'agence de presse AEF, qui traite quotidiennement des questions de Protection sociale, de Ressources humaines ([ici \[http://www.aef.info\]](http://www.aef.info)), « l'association sommitale du groupe de retraite et de prévoyance Malakoff Médéric a donné son feu vert à la réalisation du « **projet M** », nom de code du projet d'épargne retraite que prépare ce groupe, dirigé par Guillaume Sarkozy, avec la CNP, filiale de la Caisse des dépôts » ([ici \[http://www.viadeo.com/hub/affichefil/?hubId=0021p2hprk6wv45i&forumId=002m5ol4qjwyz2p&threadId=002xh9j4fop1gax\]](http://www.viadeo.com/hub/affichefil/?hubId=0021p2hprk6wv45i&forumId=002m5ol4qjwyz2p&threadId=002xh9j4fop1gax)).

Selon l'Agefi, agence économique et financière, le conseil d'administration de l'assureur coté « a approuvé les modalités de création de cette coentreprise, baptisée **Sevriena** » et le « démarrage opérationnel de **Sevriena**, qui héritera des portefeuilles de ses deux maisons mères, est prévu pour janvier 2011 » ([ici \[http://www.agefi.fr/%28S%28itypmny2ugtm5r45xqzo3xav%29%29/search/default2.aspx?search=Malakoff%20M%C3%A9d%C3%A9ric&id_article=1142060&page=&themes=&societes=&personnes=&publications=&tri=\]](http://www.agefi.fr/%28S%28itypmny2ugtm5r45xqzo3xav%29%29/search/default2.aspx?search=Malakoff%20M%C3%A9d%C3%A9ric&id_article=1142060&page=&themes=&societes=&personnes=&publications=&tri=))) L'affaire est désormais bien engagée.

L'autorité de la concurrence a officiellement enregistré le 18 juin 2010 l'opération de concentration en cours entre le Groupe Malakoff Médéric et le groupe CNP. Le document fourni par les parties indique que les deux groupes envisagent la création d'une société commune dont les activités seront « la création, la gestion, la distribution de produits de retraite complémentaire par capitalisation, à titre collectif ou

individuel, principalement à destination des entreprises et de leurs salariés, des associations et de leurs adhérents, des travailleurs non salariés et des retraites ; la création, la gestion et la distribution de produits d'épargne salariale à destination des entreprises et des salariés des entreprises ainsi que la tenue de compte et conservation ; et, à titre accessoire, la distribution de services liés à la retraite ».

Le **document officiel du Bulletin des annonces obligatoires (Balo)** daté du 23 juin 2010 a formalisé les opérations de capitalisation de **Sevriena**, qui se sont achevées fin juillet 2010. Et l'on apprend de source syndicale que Guillaume Sarkozy devrait en occuper le poste de président du conseil de surveillance.

Notons ici la simultanéité des événements : la mise en place de la future société d'assurance, qui proposera ses produits de retraite par capitalisation en 2011, se fait dans la période pendant laquelle le gouvernement lance son projet de réforme des retraites. En fait, dès 2008. La caisse des dépôts et consignations (CDC), l'assureur public CNP et le groupe de protection sociale mutualiste Médéric veulent créer une filiale commune spécialisée dans le financement des retraites. **Leur idée est de compenser l'érosion des taux de remplacement, c'est-à-dire du niveau des pensions versées par les régimes obligatoires, en proposant des solutions de retraite complémentaires aux salariés cadres et non-cadres.**

Médéric compte profiter de l'expérience de la CNP, un partenaire de premier plan d'entreprises de toutes tailles pour les retraites complémentaires. La CNP assure notamment la gestion des régimes Préfon (fonds de pension destiné aux agents de la fonction publique) et Fonpel (fonds de pension destiné aux élus locaux). Et la joint venture **Sevriena** promet de belles perspectives avec la réforme des retraites.

Un **document confidentiel daté de mars 2009**, intitulé : « *Projet de regroupement des activités d'épargne retraite et d'épargne salariale de CNP assurance, de Malakoff Médéric et de Quatrem* »



souligne qu'à l'horizon 2020, « *une baisse du taux de remplacement de l'ordre de 8 % est attendue pour une carrière complète. Cette baisse est toutefois variable selon le niveau du salaire et le profil de carrière* ». **Le document**

note ainsi que « Pour les salariés qui auront subi des « trous » de carrière et pour les générations qui prendront leur retraite après 2020, la baisse du taux de remplacement sera plus forte » et a estimé le montant potentiel de collecte d'épargne retraite « qui est nécessaire pour financer le maintien du niveau de vie des futurs retraités » en 2020.

Ainsi un juteux gâteau est convoité, « compris entre 40 milliards d'euros et 110 milliards d'euros, suivant les hypothèses de comportement des individus ». **Ce document de 2009 exprime aussi « la nécessité de développer une nouvelle offre d'épargne retraite » qui a quelques similitudes avec l'actuelle réforme.**

Rien n'a donc été laissé au hasard. L'émergence prochaine de Sevriena montre que Nicolas Sarkozy et son gouvernement sont loin d'avoir tourné la page de la capitalisation. Ainsi, le document confidentiel de 2009 révèle que « **la structure née d'un partenariat équilibré entre la CDC, CNP Assurances et le Groupe MM [Médéric] aura une action décisive dans la prise de conscience du marché et une contribution majeure**

au financement des besoins de retraite des salariés, cadres et non cadres. En dix ans, elle s'imposera comme le leader des solutions d'épargne retraite collective et individuelle avec une part de marché de plus de 17% en retraite collective et 4% en retraite individuelle » .

La réforme Sarkozy vise justement à renforcer l'épargne retraite créée par la réforme Fillon de 2003. Elle répond aussi à une demande expresse du Medef qui, en mai, avait rencontré le ministre du Travail, Eric Woerth. Laurence Parisot, présidente du Medef, avait alors réclamé « *un nouveau dispositif très incitatif, voire obligatoire, de système par capitalisation* ». Avant sa rencontre avec le ministre, la patronne du Medef avait vanté les « *vertus* » de la capitalisation, qui « *crée des richesses et n'en ponctionne pas* », et estimé que, « *sur le long terme, l'évolution des marchés est toujours gagnante* ». On comprend désormais pourquoi le Medef, dont Guillaume Sarkozy a été un temps son vice-président, trouve tant de vertu à la capitalisation.

Les discussions autour du projet de loi les incitent à aller vite. Le vœu de l'administratrice de la BNP Paribas, une des banques très favorables à la retraite par capitalisation, a été exaucé haut la main par les députés UMP proches des banques et des assureurs. Les amendements déposés par Xavier Bertrand, Arnaud Robinet et surtout par le très libéral Yannick Paternotte, secrétaire général des réformateurs, ont servi de base au texte adopté par l'Assemblée nationale.

Xavier Paternotte a présenté pas moins de 15 amendements relatifs à l'épargne retraite, et en a cosigné pas moins de 90 autres avec ses collègues. Et en fervent promoteur du « *second pilier de la capitalisation* », le député a réussi son coup en obtenant, en juillet 2010, le feu vert de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale et la bénédiction des assureurs.

La logique du texte adopté est claire : « *Nous voulons inscrire l'épargne retraite comme un appui [à la retraite par répartition] et non comme un tabou* », a plaidé Arnaud Robinet. Ainsi, le projet de réforme des retraites prévoit que la moitié des sommes perçues par un salarié au titre de la participation aux résultats de l'entreprise sera, sauf avis contraire dudit salarié, obligatoirement versée sur le plan d'épargne pour la retraite collectif (Perco).

Les députés UMP ont étendu cette mesure à d'autres formes de capitalisation qui bénéficient d'avantages fiscaux : le plan d'épargne retraite d'entreprise (Pere) et le plan d'épargne retraite populaire (Perp). **Enfin, pour renforcer l'attractivité de la retraite par capitalisation, l'homme lige de Nicolas Sarkozy, secrétaire général de l'UMP, Xavier Bertrand, est coauteur d'une mesure qui permet une sortie en capital, certes limitée à 20 %, lors du départ en retraite.**

Xavier Paternotte n'hésite pas à reprendre à son compte les arguments du Medef pour expliquer ce volet de la réforme des retraites : « *Relancer l'épargne retraite constitue une urgence sociale et un gage de compétitivité du tissu économique, favorable à l'emploi de demain* ». C'est oublier le caractère très inégalitaire et la logique de ces fonds d'épargne retraite qui cherchent à maximiser les rendements et prennent des risques sur les marchés financiers. La crise a par ailleurs infligé un cinglant démenti à ceux qui juraient que le rendement du système par capitalisation était supérieur à celui du système par répartition.

Mais peu importe. **Le recul de la retraite par répartition depuis les premières grandes réformes, qui ont commencé**

dans les années 1990 (voir l'encadré ci-dessous), s'est accompagné de la mise en place progressive des fonds de pension « à la française » qui sont un enjeu de taille pour les compagnies d'assurance et le capital financier. Laisser un champ de plusieurs centaines de milliards hors des marchés financiers leur est insupportable. Sevriena se chargera de récupérer cette manne.

La montée de la capitalisation

On doit au très libéral Alain Madelin l'instauration en 1994 de la première retraite par capitalisation, un an après la réforme de 1993. Elle concerne les non salariés (industriels, professions libérales, commerçants) et son encours est de 19 milliards d'euros en 2009. Il faudra attendre 1997 et l'adoption de la loi Thomas (qui sera abrogée en 2002) pour que naissent les plans d'épargne retraite, autre nom de la retraite par capitalisation. En 2003, la réforme de François Fillon favorise le développement de l'épargne retraite individuelle, avec la création du plan d'épargne retraite populaire (Perp), qui s'adresse aux 9,2 millions de salariés du privé imposables et du plan d'épargne retraite collectif (Perco) qui remplace le plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV), créé par la gauche en 2001. Le Perp a drainé 5,3 milliards d'euros en 2009 et le Perco, 3 milliards, jugés nettement insuffisant par les sociétés d'assurances qui convoitent les quelque 100 milliards d'euros de la retraite par répartition.

Rappelons que le Perp et le Perco ont été institués par des amendements déposés par Hervé Novelli, chef de file des libéraux au sein de l'UMP, et par un certain... Eric Woerth. Au total, tous produits confondus, l'encours de l'épargne retraite est de 123,8 milliards d'euros en 2009.

Notes

[1] Dans un système de retraite « par répartition », on prélève des cotisations sociales qui sont immédiatement reversées aux retraités. Dans un système de retraite « par capitalisation », l'épargne individuelle est placée dans des institutions financières (fonds de pension, compagnies d'assurances...). En France, les fonds de pension ont pris le nom d' « épargne retraite », sans doute pour ne pas effrayer les salariés trop bien informés.

13 Messages de forum

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

18 octobre 11:33, par Janick

Le sieur Sarkozy installe une dynastie ou quoi ?

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

18 octobre 13:11, par BIGGLOP

Bonjour, J'ai eu une information complémentaire sur le Groupe Malakoff-Médéric de la part d'un ami, cadre supérieur d'une entreprise rachetée par Carlyle Group. IL est proposé une mutuelle santé Malakoff et un contrat de retraite capitalisation Malakoff. Or, il m'a assuré que Carlyle Group serait associé directement ou indirectement dans le Groupe Malakoff-Médéric (Guillaume Sarkozy), et depuis avril 2008, le co-pilote de l'activité mondiale

des services financiers de Carlyle Group n'est autre que Olivier Sarkozy (demi-frère de Nicolas Sarkozy, source Wikipédia et bulletin Carlyle). De plus, de amendements à la Réforme des Retraites ont été votés permettant la création de nouveaux produits de retraite par capitalisation "entreprises" et "individuelles". La concomitance entre les dates de la nomination d'Olivier Sarkozy et celle de la création du Groupe Malakoff-Médéric ne sont pas pure coïncidence. Cherchez le conflit d'intérêts. Personne n'en parle, ni les partis d'opposition, ni les syndicats, sauf vous. Merci.

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

18 octobre 15:41

Comme si cela ne se voyait pas. Ouvrez donc les yeux...

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

18 octobre 19:52, par marianne

Je suis pensionnaire de Malakoff Médéric depuis des années. Et c'est depuis des années que je suis en guerre contre cet organisme qui déduit de ma maigre pension la cotisation URSSAF et la CGS, alors que la CNAVTS ne fait plus ces déductions depuis qu'il est dit qu'elles ne doivent pas se faire sur les petits revenus. Leur prétexte : c'est une contribution de solidarité ! Je me demande bien de quelle solidarité il s'agit...

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

18 octobre 20:24, par Philifil

Sont ils dans la légalité ?

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

18 octobre 20:33, par surmely alain

LES VÉRITABLES RAISONS DE LA CONTRE-REFORME DES RETRAITES

Cette contre-réforme est surtout destinée à satisfaire les intérêts des sociétés privées qui se proposent de vendre des produits appelés "retraites complémentaires" ou encore "fonds de pension". Retraites par capitalisation qui deviendront nécessaires puisque les pensions de retraite seront amenées à subir un sérieux coup de rabot (à la différence des niches fiscales !). Le gouvernement a décrété la fin progressive des retraites par répartition dans le silence confondant et un peu complice de pseudo élites aux salaires de + de 5000 euros mensuels. Le marché des retraites complémentaires qui se profile porterait sur des dizaines de milliards d'euros dans le cas où l'actuelle contre-réforme des retraites entrerait en vigueur. Un marché des plus lucratifs permettant, encore une fois, à des proches du pouvoir de s'enrichir beaucoup, rapidement et discrètement en principe. La véritable raison de cette réforme régressive a donc été soigneusement masquée par des élites un peu corrompues. Cela jette une lumière assez crue sur des dirigeants dont les mobiles sont souvent teintés de crapulerie. Mais la mèche a été vendue malheureusement pour l'actuel pouvoir en place. C'était bien tenté. On n'est plus des bleus ! Donc cette réforme il faut la déposer dans le bac à ordures pour les papiers (attention c'est la poubelle JAUNE merci !) et ouvrir de VRAIES NEGOCIATIONS avec des syndicats dont le rôle ne consiste pas à sucrer les fraises. D'autant plus qu'il n'y en a pas encore. Il n'y en a pas, ce n'est pas la saison. En revanche des raisins il y en a pas mal des raisins. Ce sont les raisins de la colère. Et c'est le temps des vendanges.

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

18 octobre 21:07

Bonjour,

Rien de plus simple pour les emmerder... Enregistrer les noms de domaine

(Sevriena.fr et Sevriena.com) ; il sont libres !

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

18 octobre 21:34, par nazac

Le régime par répartition consiste à distribuer à l'instant N une part de la richesse produite au même instant par les individus actifs, une autre partie servant à rétribuer les individus actifs (et les autres parts servant à beaucoup de choses). Le régime par capitalisation consiste à distribuer à l'instant N une part de la richesse produite au même instant par les individus actifs, une autre partie servant à rétribuer les individus actifs, c'est à dire la même chose. Ce qui change, c'est la manière d'obtenir les droits, qui est un chemin très indirect pour le régime par capitalisation puisque basé sur la réussite conditionnelle d'investissements financiers, sur des dizaines d'années. Si les investissements sont nécessaires dans une société, le risque est ici moins globalisé puisqu'endossé en grande partie par les futurs retraités. S'ajoute le fait de faire courir un risque financier à un individu dont les revenus ne permettent pas de les couvrir, + un système tellement complexe que l'individu n'a aucun pouvoir. Attention à l'illusion qui consiste à vous faire croire que vous allez consommer dans 40 ans ce que vous aurez épargné aujourd'hui. Même avec un bon congélateur c'est impossible. Vous ne consommerez qu'une part de ce que les actifs pourront produire, et que vous obtiendrez à cause d'un certain droit acquis (financièrement à la banque, légalement à votre caisse de retraite, par propriété sur des biens mobiliers ou immobilier). Il y a le même genre de légende au sujet de la dette lorsqu'on veut nous faire croire que nos enfants fabriqueront dans 20 ans le pain que nous mangeons aujourd'hui.

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

18 octobre 22:51, par lui !

J'ai une ..non ! des ...questions, qui m'obsède depuis peu. Comment peut on arrêter ce qui se passe ?? Comment faire entendre tout cela à nos concitoyens ? Comment pouvons nous laisser faire cela ?? Quel est l'avenir pauvre et asservie ??? Merci pour votre travail.

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

18 octobre 23:44

j'ai trouvé ça qui pourrait vous intéresser :

<http://www.solidariteetprogres.org/...> [<http://www.solidariteetprogres.org/article6953.html>] c'est vraiment le seul site qui propose autre chose que les rengaines socialo-comuno-facho habituelles. il faut penser différemment, redonner à l'homme sa vraie place et écarter pour de bon ces banquiers/assureurs.

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

18 octobre 23:48, par Jean-Yves Vlahovic

Je viens de lire le papier de Mediapart sur la "joint-venture" (en novlangue, une co-entreprise), autrement dit une association entre la CDC et Malakoff Médéric impulsée par Guillaume Sarkozy, frère de Not' Bon Maître. Politis nous avait déjà informé du fameux article 32 de l'article V sur la retraite par capitalisation, rendue quasiment obligatoire. Ces infos, complétées par le blog de Thierry Brun, nous permettent de comprendre encore mieux pourquoi l'extrême-droite plurielle ne veut rien lâcher sur la réforme des retraites. Ils sont pas mal à en croquer auprès des fonds de pension actuels et à venir. Merci en tout cas de nous informer de ce type de choses car on n'y a pas accès dans les médias traditionnels. A nous de les faire tourner le plus possible dans nos réseaux, pour toucher le plus grand nombre de gens.

Qu'est-ce qu'on peut faire ? Peut-être se dire que ce ne sont que des colosses au pied d'argile en regardant et faisant tourner aussi cette vidéo parodique mais pas tant que ça, finalement : le parallèle est saisissant.

Voici le lien : > <http://www.facebook.com/video/video...>

[<http://www.facebook.com/video/video.php?v=153941754645608>]

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

19 octobre 00:02, par yeti

après l'abolition de l'esclavage humain les banquiers et politiques de ce monde, se sont questionnés, comment avoir 1 main d'oeuvre fidèle et tenue en laisse répose... creons le crédit incitons les à s'attacher au matériel à outrance, en partie confortons, leur ignorance, en les abreuvant de futile, d'inutile. bien sur c'est mieux qu'au 18ème, mais ce sont nos combats, l'abolition des privilèges, sarko veut se qui se passe et va suivre, pourtant le peuple doit reprendre le droit de contrôler ses politiques se sont eux qui doivent rendre des comptes, woerth, sarko et les autres, je suis heureuse que l'info non achetée informe les citoyens, et je sais combien le peuple français peut être solidaire devant l'immoral *

Sevriena, l'entreprise sarkozyste de démolition des retraites

19 octobre 00:11, par alexanda bella

je ne comprends pas à ce jour ke les syndicats ne demandent pas le déplafonnement de l'assurance vieillesse si nous manquons de financement voilà un bon moyen de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'état. tous les cadres hors catégorie ne cotisent que jusqu'au plafond vieillesse et rien sur le reste de leur salaire !!!! je crois pas me tromper le plafond doit être aux alentours de 2500 euros ceux qui gagnent plus ne cotisent que sur 2500 euros et le reste !!! donc toujours aux petits de payer sur la totalité ils sont loin de toucher cette somme !!!!!!!